

Avant toute demande papier, il est impératif d'avoir déjà complété et remis le **Dossier administratif unique 2022-2023**. Pour les familles qui effectuent la demande par le portail, il vous suffit d'actualiser vos données familles sur votre espace (coordonnées téléphoniques, adresse mails...) et de joindre les pièces nécessaires (attestation Pôle Emploi, convention ou attestation de stage, contrat de travail, dernier bulletin de salaire).

ACCUEILS DE LOISIRS & EMIS

ALSH

Direction de l'éducation
Hôtel Grosloot - Place de l'Étape - ORLÉANS
02 38 79 29 73 ou 74 ou 77
alsh@orleans-metropole.fr

CHOIX DU MODE D'INSCRIPTION



SUR LE PORTAIL FAMILLE EN PRIORITÉ

<https://moncompte.orleans-metropole.fr>
(faire une demande de clé auprès de l'Espace Famille si vous n'en possédez pas)



FORMAT PAPIER

Pour les enfants scolarisés en écoles publiques la fiche de souhait est à retirer et à remettre auprès du référent relais de l'école. Pour les enfants scolarisés en écoles privées, elle est à retirer et à remettre à la Direction de l'éducation.

Pour toute information :
www.orleans-metropole.fr
Vie pratique / Vie scolaire /
Accueils de loisirs



Des refus de réservation seront opposés si la famille est en situation d'impayés sur la ou les factures des deux mois précédant la facture en cours.

RAPPEL : En cas de demandes de réservation trop nombreuses, les souhaits seront examinés par une commission d'attribution suivant les critères de priorité indiqués dans le règlement intérieur des Accueils de loisirs.

VACANCES D'AUTOMNE 2022

du 24 octobre au 4 novembre

INSCRIPTIONS ALSH > du 1^{er} au 16 sept.

EMIS > du 1^{er} au 16 sept.

VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2022

du 19 décembre 2022
au 2 janvier 2023

INSCRIPTIONS ALSH

> du 1^{er} au 16 sept.

EMIS

**École municipale
d'initiation sportive (EMIS)**

02 38 79 29 91 - emis-ovc@orleans-metropole.fr
Informations sur : www.orleans-metropole.fr
(Rubrique : Découvrir et Sortir / Activités Sportives)

INSCRIPTIONS

- ▶ Sur le portail famille :
<https://moncompte.orleans-metropole.fr>
- ▶ Auprès du guichet unique de la mairie d'Orléans,
Place de l'Étape - 02 38 79 22 22
- ▶ Dans les mairies de proximité
- ▶ Auprès du référent relais de l'école

Vous pouvez faire vos
pré-réservations en ligne
en vous connectant sur
le portail famille :
[https://moncompte.
orleans-metropole.fr](https://moncompte.orleans-metropole.fr)

